

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 91 (1994)
Heft: 4

Rubrik: Vente du miel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VENTE DU MIEL

Situation de la vente du miel

Monsieur le président,
Cher collègue et ami apiculteur,

Nous devinons un peu votre surprise à la lecture de ce papier. Dans un esprit de transparence, nous aimerions vous faire part de quelques réflexions et aussi vous demander votre avis.

Devant les difficultés que les apiculteurs rencontrent actuellement pour écouler leur miel, il a été décidé de nommer, au sein du comité de la SAR, une équipe qui doit s'occuper plus particulièrement de la situation du marché du miel et de la publicité. Le problème est très vaste.

1^{re} constatation: lorsque tout va bien, personne ne fait et ne dit rien. Lorsque cela se gâte, beaucoup s'étonnent, se posent des questions, cherchent des responsables, s'insurgent.

2^e constatation: le miel suisse, de par son prix, est très fortement concurrencé par le miel étranger. Afin de limiter les frais généraux et les stocks, les grossistes achètent actuellement de la marchandise conditionnée et ainsi les acheteurs en gros se font de plus en plus rares. Il existe encore beaucoup d'autres situations qui contribuent à la mévente du miel (chômage, difficultés économiques, etc.).

3^e constatation: la production et le marché du miel diffèrent énormément selon les diverses régions de Suisse romande (climat, montagne, plaine, etc.). Après réflexion, nous avons pensé qu'il était nécessaire de demander l'avis et les besoins des apiculteurs de chaque région.

C'est pour cela que nous avons fait paraître un communiqué dans le journal du mois d'août 1993, dans lequel nous demandions que les sections nous transmettent des idées et des propositions pour essayer d'améliorer le commerce du miel. **Or, il est navrant qu'à ce jour aucune proposition ne nous soit parvenue.** Nous en déduisons qu'il n'y a pas de problème en Suisse romande !

Hélas, nous devons constater que la réalité est bien différente. La commission n'a pas chômé et nous vous soumettons quelques résultats et commentaires de nos travaux.

En premier lieu, nous pensons que chaque apiculteur est responsable de la vente de son miel. Pour cela, il peut être aidé par sa section et par le Comité central.

Nous estimons que sur le plan local, c'est l'apiculteur et sa section qui doivent faire preuve d'initiative en faisant de la publicité, en organisant des stands de propagande lors de fêtes villageoises, de comptoirs, etc. La publicité pour les cadeaux de fin d'année est également très valable. Il y a encore beaucoup d'autres possibilités.

Le Comité de la SAR ne peut pas intervenir dans chaque section pour vendre le miel des apiculteurs. Son rôle est d'aider les sections en fournissant du matériel de publicité et d'exposition (documentation, tableaux et planches d'information sur le miel, les abeilles, etc.).

On étudie également la création d'une étiquette pour les pots à miel, qui serait spécifique à la Suisse romande. Un autocollant est également à l'étude.

Nous avons encore d'autres idées, mais nous ne pouvons rien faire si nous ne connaissons pas vos propres besoins. Ce problème du commerce du miel nous concerne tous et il est vraiment nécessaire que chacun fasse un effort pour nous transmettre toutes remarques et suggestions constructives.

Nous vous demandons de transmettre toutes vos remarques à l'un des trois membres soussignés.

En attendant de vos nouvelles, nous vous prions de croire, cher président, à l'expression de nos cordiales salutations.

La commission de publicité :
Fernand Bovy, Maxime Schaller, André Loup

AVIS IMPORTANT !

Veuillez s'il vous plaît adresser vos annonces pour le *Journal suisse d'apiculture* uniquement à M. Robert Fauchère, rédacteur, 1983 Evolène. M. Emile Crausaz quitte la Suisse et votre courrier ne suivra plus.

À VENDRE nucléis

sur cadres DB, reines carnioliennes,
souche sélectionnée.

Bernard Michelod
Toué
1996 Basse-Nendaz
Tél. (027) 36 60 37 (heures repas).

A vendre, dès le début mai, **nucléis DB**

sur 4 CC, race carniolienne sélectionnée à fort rendement. Prix 35 francs c.c.
+ la reine.

Robert Praz,
rue Hermann-Geiger 2,
1950 Sion.
Tél. (027) 22 48 19, midi et soir.